

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION
EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CAUCUS
DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
(CRÉ) DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE
LE 5 NOVEMBRE 2014, À 9 h 30, PAR
CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE, SOUS LA
PRÉSIDENTE DE M. JEAN-MAURICE MATTE,
PRÉSIDENT.

Les présences

Mesdames Stéphanie Bédard, secrétaire
Johanne Jean, administratrice
Marianne Gagnon-Bourget, administratrice
Nicole Rochon, administratrice
Jacline Rouleau, administratrice
Messieurs Arnaud Warolin, deuxième vice-président
Jaclin Bégin, administrateur
Marc Bibeau, administrateur
Pierre Corbeil, administrateur
Martin Ferron, administrateur
Bernard Flébus, administrateur
Normand Houde, administrateur

Les absences

Mesdames Lorraine Barrette, administratrice
Linda Perron-Beauchemin, administratrice
Messieurs Mario Provencher, premier vice-président
Donald Blanchet, administrateur
Martin Roch, administrateur

Les membres du personnel :

Madame Lili Germain, agente de communication
Messieurs Luc Bélisle, directeur général
Simon Letendre, directeur général adjoint

1. Mot de bienvenue

M. Jean-Maurice Matte souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie pour leur présence à cette rencontre extraordinaire. Il précise que deux points sont à l'ordre du jour, soit un retour sur la rencontre avec le ministre Moreau (4 novembre, après-midi) et l'établissement d'une stratégie régionale.

2. Retour sur la rencontre avec le ministre Moreau

Le président et le directeur général présentent les derniers développements connus autour du dossier de l'abolition des conférences régionales des élus (CRÉ) à l'échelle de la province et des nombreux changements touchant également diverses autres organisations à travers les régions.

En ce qui a trait aux CRÉ, elles disparaîtraient selon les termes du nouveau pacte fiscal devant être conclu entre le gouvernement du Québec et les unions municipales provinciales. Le transfert de leurs responsabilités se ferait en faveur des MRC. Pour faciliter la transition, les budgets consentis pour les ententes spécifiques en vigueur au Fonds de développement régional (FDR) seront maintenus pendant l'année 2015 (année de transition). La nouvelle gouvernance permettrait aux MRC d'exercer des compétences en matière de développement économique local et de soutien à l'entrepreneuriat. Un nouveau programme de soutien au développement des territoires serait alloué aux MRC. Il totalisera une somme de 100 M\$. Les nouvelles responsabilités municipales devront être assumées avec moins de budget qu'auparavant.

Une rencontre avec le ministre Moreau a permis de réaliser qu'il a peu d'ouverture par rapport aux CRÉ. Le ministre se préoccupe essentiellement de répondre aux volontés des associations municipales provinciales (angle de l'imputabilité et de la prise en charge du développement territorial et local), même si la Fédération québécoise des municipalités (FQM) demande le maintien des instances de concertation régionale. Le ministre Moreau croit que les CRÉ sont des structures inappropriées et lourdes, même si leurs mandats leur sont dictés par Québec. Le ministre a par ailleurs précisé que chaque MRC pourra se doter de son propre plan de développement, mettant de côté le fait que cela va nécessairement multiplier les interventions auprès de l'appareil gouvernemental. Selon ce qui ressort du discours du ministre, le *Plan quinquennal de développement (PQD)* n'a pas de valeur. En ce qui concerne les ententes avec le gouvernement, elles pourraient désormais regrouper un nombre variable de MRC, selon les besoins et les volontés de chaque entente.

Les membres du conseil d'administration conviennent qu'à partir du moment où les fonds seront répartis dans les MRC, il sera difficile de les récupérer au profit du développement régional. Les régions sont définitivement sorties du discours du MAMOT (autrefois MAMROT). Aucun échange n'a pu se faire avec le ministre Moreau sur la question de la transition et il est clair que les CRÉ seront abolies.

Le président invite les membres du conseil d'administration à exprimer leurs commentaires et réactions et à discuter d'une éventuelle stratégie régionale.

3. Commentaires et échanges sur une stratégie régionale

Les membres du conseil d'administration sont informés qu'une dizaine de régions ont confirmé leur volonté de maintenir une instance de concertation et de développement régional, démontrant, de l'avis de M. Matte, une maturité collective. Les enjeux sont importants et sont les mêmes pour toutes les régions du Québec : compressions financières majeures et choix déchirants à faire. Les membres du conseil d'administration sont informés que les unions municipales n'ont pas négocié ces compressions avec le gouvernement du Québec. Elles leur ont été imposées. Ils comprennent que le gouvernement Couillard ne laisse aucune place à de la flexibilité.

Les membres du conseil d'administration se disent en accord avec le principe que les MRC de la région ne devraient pas toucher aux fonds encore disponibles et dédiés au

développement de l'Abitibi-Témiscamingue et avec le maintien d'une entité de concertation et de développement régional. Ils se montrent ouverts à enclencher rapidement une réflexion profonde sur une nouvelle répartition des mandats et des fonds dans la région pendant l'année transitoire. Le président souligne que le pacte fiscal risque d'évincer définitivement la société civile des structures décisionnelles.

Le président rappelle que la charte du Conseil régional de développement est toujours active. M. Simon Letendre indique qu'il fera un suivi auprès du préfet de la MRC d'Abitibi, M. Roch étant absent pour la présente rencontre. M. Luc Bélisle fera la même démarche auprès de M. Mario Provencher, maire de la Ville de Rouyn-Noranda. Le président invite les membres de la FQM qui seront à la rencontre prévue le 24 octobre 2014 à Val-d'Or à signifier l'importance de protéger, dans la région, la structure de concertation et de développement régional.

Le directeur général souligne le haut degré de fragilité dans lequel se retrouve l'Abitibi-Témiscamingue étant donné que plusieurs structures importantes sont également touchées directement ou indirectement par les compressions budgétaires. Plusieurs partenaires de la Conférence régionale sont en attente d'un cri de ralliement. Des mouvements s'organisent du côté de plusieurs territoires de MRC. Des comités de travail sont en place à l'interne (vigie, gouvernance régionale et mobilisation). Le directeur général mentionne qu'un courriel a été lancé cet avant-midi à plusieurs intervenants et intervenantes dans la région dans la foulée de la mise en ligne de la vidéo #NosvictoiresAT.

Les membres du conseil d'administration se disent d'accord avec l'importance de dénoncer publiquement la vague centralisatrice actuellement en cours, de rappeler à la députation régionale qu'ils doivent défendre les intérêts de la région au sein du gouvernement du Québec et de diffuser un communiqué de presse rendant publique la position de la Conférence régionale avant l'annonce de la signature du pacte fiscal transitoire.

4. Levée de la réunion

La réunion est levée à 10 h 45.